



PRIME Jeux Olympiques !

SUD-Rail ne laissera pas la SNCF se payer des J.O « low cost » !

Depuis quelques jours, sur la base d'informations confirmées par la direction de la SNCF, les médias se font les gorges chaudes d'une prime J.O. qui serait versée aux agents de la SNCF. Si cette information est exacte, la direction n'a toujours pas informé, rencontré ou négocié avec les organisations syndicales pour évoquer quelque prime que ce soit. Quelles sont les conditions ? Les montants ? Quels métiers sont concernés ? Que va-t-il être demandé en échange aux agents ? À ce jour aucune information n'a circulé !

Nous fustigeons l'attitude de la direction qui, en copiant E.Macron, va une fois de plus imposer unilatéralement son point de vue sans chercher à définir les organisations et les priorités pour gérer au mieux les Jeux Olympiques ! Bien entendu, la compensation financière à la surcharge de la production est une nécessité ; pour autant, SUD-Rail pose aussi la question de l'emploi et des conditions de travail des cheminot-e-s sur la période estivale !

Pas de soldes sur l'emploi et les conditions de travail !



Quand on mesure la souffrance qu'a été l'été 2022 et qu'on se projette en 2024, on peut légitimement affirmer qu'aucun agent, même pour une primette, n'a envie de revivre ça... C'est pour cette raison que nous ne laisserons pas la direction s'en tirer à moindre frais pour se payer des Jeux Olympiques « low cost » en refusant les congés sous prétexte de primes et en passant outre quelques taquets réglementaires.

Les cheminot-e-s ne sont pas les bénévoles du comité d'organisation des J.O. ! Pour assurer l'été 2024, la SNCF doit réellement mettre à la poche en recrutant là où c'est nécessaire pour assurer la production et le service !

C'est pour cette raison que SUD-Rail demande à la SNCF d'organiser au plus vite une Table Ronde de négociations pour évoquer l'ensemble des aspects de l'organisation des J.O.

La tentation du gouvernement et de la direction de restreindre le droit de grève !

S'il y a bien une information que le ministère des transports et la direction ne confirment pas, c'est celle d'étudier la possibilité de restreindre, voire d'interdire, le droit de grève sur la période des Jeux Olympiques.

Alors que le conflit des retraites est encore en cours, certain-e-s député-e-s de droite ont classiquement ressorti leur projet de loi pour durcir et restreindre encore plus le droit de grève. **Méfions-nous de la tentation d'un gouvernement aux abois de légiférer pour museler les cheminot-e-s... SUD-Rail ne laissera pas faire !**